

BIENVENUE A PLEUVEN



LIVRET D'ACCUEIL 2024

SOMMAIRE



- 01 VIE MUNICIPALE
- 02 ENFANCE JEUNESSE
- 03 VIE ECONOMIQUE
- 04 ASSOCIATIONS
- 05 ANIMATIONS
- 06 INFRASTRUCTURES
- 07 CCPF
- 08 INFOS PRATIQUES

Pleuven est une commune du Pays Fouesnantais.

Nombre d'habitants : plus de 3300

Superficie : 13.69km².



Maire de Pleuven :
David Del Nero

Premier adjoint délégué aux Finances : Christian Rivière

2ème adjoint délégué aux Affaires Sociales : Corinne Martin

3ème adjoint délégué aux Travaux : Denis Herfaut

4ème adjoint délégué aux Affaires scolaires et à l'Enfance : Mona Casellino

5ème adjoint délégué à l'Action Sociale et à la Culture : Yvon Arzur

6ème adjoint délégué à l'Urbanisme : Aurélie Sinic

et délégué aux Animations, Art, Culture et Patrimoine

Conseiller délégué à la Voirie : Christian Roué

Conseiller délégué à la Communication : Caroline Le Ber

Conseiller délégué aux Sports et Associations : Mikael Simon

Conseiller délégué à la Vie économique : Laurent Francheteau

Tous les conseillers municipaux :

Muriel Gourves, Claudine Le Guen Milin, Karine Cornic, Philippe Cariou,
Olivia Le Bosser, Cyril Bertholom, Morgane Carlier, Marie-Hélène Kernevez

VIE MUNICIPALE

LES SERVICES ADMINISTRATIFS

La direction générale des services est assurée par Sabrina Le Fellic joignable par email : mairie@pleuven.bzh

L'équipe administrative se compose de 4 personnes qui s'occupent de l'accueil de la mairie, de l'état civil, des élections, du service urbanisme, de la comptabilité, ainsi que de l'agence postale.

LES SERVICES TECHNIQUES

Les services techniques gèrent l'entretien des bâtiments de la commune, l'entretien des voiries et l'entretien des espaces verts principalement. La réflexion et les investissements de la commune ont permis l'obtention de la 3ème fleur, et son maintien cette année après passage du jury.

LES SERVICES ENFANCE

Le pôle Enfance comprend le restaurant scolaire, la Maison des Enfants et des Loisirs, les ATSEM et les animatrices, ainsi que les personnes en charge de l'entretien des locaux.

Toutes ces personnes sont des employés de la commune.

VIE MUNICIPALE

ENFANCE JEUNESSE

L'ECOLE MATERNELLE

Contact : Véronique Richier – Directrice

Téléphone : 02 98 54 74 95

Mail : ec.0291690E@ac-rennes.fr

Composition des classes :

Classe bilingue PS / MS : Mme ANDRE-GUERN

ATSEM Virginie

TPS / PS / MS1: Mme RICHIER / Mme FORTE-GIRON

(remplaçante décharge de direction)

ATSEM Christine

TPS / PS / MS2 : Mme GILLARD

ATSEM Morgane

MS / GS : Mme COIFFARD

ATSEM Latifa

MS / GS : Mr BERTIN

ATSEM Rozenn

ENFANCE JEUNESSE

L'ECOLE ÉLÉMENTAIRE

Contact : Elise Goanvec – Directrice

Téléphone : 02 98 54 60 70

Mail : ec.0291689D@ac-rennes.fr

Effectifs des classes :

Classe bilingue CP / CE1 : Mme CARETTE

CP : Mme GOANVEC / Mme FORTE-GIRON
(remplaçante décharge de direction)

CP / CE1 : Mme TRACHE

CE1 / CE2 : Mme CHEVALLIER

CE2 / CM1 : Mme GAILLARD

CM1 / CM2 : Mme PEDRONO

CM2 : Mme HOËTTICK

ENFANCE JEUNESSE

LES SERVICES PERISCOLAIRES

La commune met en place différents services périscolaires :

- Accueil du matin et du soir (MEL)
7h30 le matin, 19h le soir
- Aide aux devoirs (lundi et jeudi)
- Bibliothèque
- Restaurant scolaire

L'inscription aux services périscolaires de Pleuven se fait par le biais du logiciel Carte+.

Vous trouverez toutes les informations sur le site internet de la commune :

<https://www.pleuven.fr/les-services-periscolaires/>

LA MAISON DES ENFANTS ET DES LOISIRS

La Maison des Enfants et des Loisirs (MEL) accueille les enfants le mercredi et durant les vacances scolaires. Des camps sont organisés l'été pour les 6/12 ans.

Vous trouverez toutes les informations sur le site internet de la commune :

<https://www.pleuven.fr/maison-enfants-loisirs/>

ENFANCE JEUNESSE

L'ACCUEIL DES TOUT-PETITS

- MAM Les Mini Pouces
- MAM Rêves de mômes
- Les P'tits Babadins (micro-crèche)

Trois crèches inter-communales :

- Tôt ou tard à Saint-Evarzec
- Le bateau bleu à Clohars-Fouesnant
- Bidibulle à Fouesnant



La liste des assistantes maternelles est disponible en mairie.

VIE ECONOMIQUE



LISTE DES ENTREPRISES

La liste des entreprises, mise à jour régulièrement, est accessible sur le site internet de la commune :

<https://www.pleuven.fr/les-entreprises/>

Vous y trouverez les exploitants agricoles, les professions libérales, les commerçants, les artisans, ainsi que les structures de garde d'enfants.

Une page spéciale recense les professions médicales et paramédicales :

<https://www.pleuven.fr/medecins-infirmieres-paramedical/>

ASSOCIATIONS

LISTE DES ASSOCIATIONS

La liste des associations, mise à jour régulièrement, est accessible sur le site internet de la commune :

<https://www.pleuven.fr/liste-des-associations/>

LE FORUM DES ASSOCIATIONS

La commune de Pleuven organise tous les ans un forum des associations début septembre pour pouvoir découvrir les activités proposées toute l'année et procéder aux inscriptions. Il a lieu en général le premier vendredi après la rentrée scolaire à la salle Jean-Louis Lannurien.

LE COUPON SPORT ET CULTURE

Tous les enfants jusqu'à 16 ans (l'enfant doit avoir moins de 16 ans au début de l'activité) habitant la commune de Pleuven et pratiquant un sport ou une activité artistique ou culturelle en club ou association à l'année peuvent bénéficier de 25 € de réduction sur la cotisation, sous forme de virement bancaire par la mairie de Pleuven. Cumulable avec d'autres aides (département, région, mutuelle...).

Plus d'informations sur le site internet de la commune :

<https://www.pleuven.fr/coupon-sport/>

LES JEUDIS DU PARC

En juillet et août, tous les jeudis, l'association Pleuven Animations Fêtes propose des concerts dans le Parc de la mairie et une petite restauration dès 19h.



LES EXPOSITIONS DE PEINTURE

Des expositions de peinture sont régulièrement proposées à la mairie et à l'agence postale. Durant l'été, les artistes peuvent exposer à la Chaumière. Si vous souhaitez exposer vos œuvres, vous pouvez contacter Aurélie Sinic.

LA BALADE CONTÉE



L'association Nuit des Légendes organise début septembre une balade contée ouverte à tous et suivie par une soupe à l'oignons. L'association propose d'autres animations durant l'année dont un spectacle durant l'été.

ANIMATIONS

LE REPAS DES AÎNÉS

Un repas convivial est organisé par la commune en octobre afin de réunir les seniors et passer ensemble un agréable moment.

LE MARCHÉ DE NOËL

Proposé pour la première fois en décembre 2022, le marché de Noël sera reconduit pour la troisième fois en 2024. Des artisans et commerçants locaux y proposent leurs articles. Buvette et crêpes sur place, ainsi que des animations pour les enfants.



LA FÊTE DU LIVRE

L'association Nuit des Légendes organise une fête du livre où sont réunis des auteurs de la région courant décembre.

LES JARDINS FLEURIS

Tous les ans, a lieu le concours des Jardins Fleuris qui récompense les plus beaux jardins de la commune.

ANIMATIONS

LA MAIRIE

Située au bourg de Pleuven au cœur du parc



LA CHAUMIÈRE

Située à côté de la mairie. Elle est utilisée pour célébrer les mariages et les baptêmes républicains, et pour des expositions durant l'été.

LA SALLE LANNURIEN

Située au bourg de Pleuven à côté de l'église Saint-Mathurin. Elle est utilisée par les associations, pour des spectacles, pour divers événements. C'est aussi là que se déroulent les élections.



LE CIMETIÈRE

Situé sur la route du Prajou allant vers Saint-Evarzec. Il est entretenu par les services techniques.

INFRASTRUCTURES



LES ÉCOLES ET LA MEL

Les écoles maternelle et élémentaire se situent direction Quimper. Un grand parking les dessert. L'ensemble du groupe scolaire a été rénové en 2014/2018.

La MEL se situe juste à côté et est accessible par le quartier de Bellevue.

LA SALLE DES SPORTS

Située dans le quartier de Bellevue près des écoles et de la MEL. Après une démolition en été 2023, la reconstruction est en cours. Plusieurs terrains de foot se situent à proximité.



LE JARDIN D'ENTREPRISES

Les médecins se sont installés dans des modulaires fin 2023 en attendant la livraison de la maison médicale. Ils rejoignent les professionnels de santé déjà installés au jardin d'entreprises.

INFRASTRUCTURES



L'ÉGLISE SAINT-MATHURIN

Située au bourg de Pleuven, l'église Saint-Mathurin date du 19ème siècle. Elle dépend de la paroisse Notre Dame de la Mer en Pays Fouesnantais. La commune est en charge de son entretien.



LES CHAPELLES

Chapelle de Saint-Thomas
Chapelle de Saint-Tudy

LE LAVOIR ET AUTRES LIEUX

Le lavoir rénové
L'allée de hêtres de Cheffontaines classée
et plusieurs fontaines sur des terrains privés



INFRASTRUCTURES



La commune de Pleuven fait partie de la Communauté de Communes du Pays Fouesnantais, La CCPF se compose de 7 communes : Bénodet, Clohars-Fouesnant, Fouesnant, Gouesnac'h, La Forêt-Fouesnant, Pleuven et Saint-Evarzec. Elle compte plus de 30000 habitants à l'année.

La CCPF est en charge de l'eau et de l'assainissement, ainsi que de l'éclairage public et du développement de la voie vélo.

Vous pouvez découvrir les services proposés par la CCPF sur leur site internet :

<https://www.cc-paysfouesnantais.fr/>

Gestion des déchets :

La déchetterie est un service de la CCPF . Elle se trouve à Kerambris, entre Fouesnant, Pleuven et Saint-Evarzec, et est ouverte tous les jours (sauf dimanche et jours fériés). Son accès se fait grâce à une carte réservée aux habitants de la CCPF.

La collecte des déchets ménagers est effectuée tous les 15 jours selon un calendrier sur la commune de Pleuven. Le nombre de levées reste limité à 15 par an.

Sports et loisirs :

- Centre aquatique les Balnéides
- Salle des sports de Kervihan
- Salle des sports de Bréhoulou

LES CASERNES DES POMPIERS

La caserne des pompiers de Pleuven se situe zone de Kerliverien. Elle a été inaugurée en 2016. Une autre caserne se situe à Hent Lenn à Clohars-Fouesnant. Ces deux casernes regroupent environ 80 pompiers volontaires.

LA GENDARMERIE

La gendarmerie se situe route de Bénodet à Fouesnant.

EHPAD TI AR C'HOAD

L'EHPAD Ti Ar C'Hoad, proche du bourg de Pleuven, accueille environ 70 personnes âgées. Une deuxième maison de retraite médicalisée se trouve à Fouesnant, Ti Avalou, qui elle accueille environ 90 personnes.



INFOS PRATIQUES

LA MAIRIE

La mairie de Pleuven vous accueille le lundi, le mardi et le jeudi de 8h à midi et de 13h30 à 17h30, le vendredi de 8h à midi et de 13h30 à 16h30, le mercredi de 8h à midi et le samedi de 9h à midi.

Téléphone : 02.98.54.60.50

Email : mairie@pleuven.bzh

LE SERVICE URBANISME

Le service urbanisme de la mairie est ouvert le mardi de 9h à midi et de 14h à 17h et le jeudi de 9h à midi. L'architecte conseil est présent un lundi sur trois à la mairie sur rendez-vous.

Email : urbanisme@pleuven.bzh

Pour déposer votre demande en ligne :

<https://pays-fouesnantais.geosphere.fr/portailccs>

L'AGENCE POSTALE

L'agence postale, située au bourg de Pleuven en face de l'église, est ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h30.

INFOS PRATIQUES

LE CCAS

Le CCAS permet de suivre des personnes pouvant nécessiter une aide et organise la distribution de l'aide alimentaire. La distribution a lieu au local de la banque alimentaire deux vendredis par mois, de 10h à 12h.

LA MUTUELLE COMMUNALE

Pour lutter contre les inégalités et proposer à tous une couverture santé à prix raisonnable, la municipalité et le CCAS ont mis en place une mutuelle communale.

Si vous êtes intéressé vous pouvez contacter l'un des deux prestataires retenus :

- Association Armorik Santé et Prévoyance : 06.81.32.82.42 ou contact@mutuellecommunale.org
- Groupama Loire Bretagne : 02.98.56.50.08, leur agence se situe près de la salle de spectacles l'Archipel à Fouesnant.

LE KIOSQUE À LIVRES

Le kiosque à livres se situe dans le parc de la mairie. Il est géré par des bénévoles. Vous pouvez y déposer vos anciens livres et en emprunter d'autres. Un kiosque à livres dédié aux enfants et créé par eux est aussi disponible à l'entrée de la MEL.





WWW.PLEUVEN.FR